

Prendre en compte les besoins et les aspirations des élèves

A chaque nouveau recteur, à chaque nouveau Ministre, le gouvernement fait de l'absentéisme à l'école son cheval de bataille.

En se contentant de gérer le problème une fois qu'il est posé, le gouvernement fait totalement l'impasse sur les raisons pour lesquelles certains élèves ne s'intéressent pas ou plus à l'école.

Quelle hypocrisie de la part du gouvernement alors qu'il s'attaque au quotidien à la qualité de l'école par des mesures qui, justement, sont la cause de cet absentéisme : 16 000 postes supprimés, des classes surchargées, des élèves laissés à l'abandon...

Au lieu de cela, notre Président cherche à faire monter les scores en usant du jeu de la carotte et du bâton : quelle belle leçon !

Rémunérer des élèves pour qu'ils viennent à l'école est totalement absurde. L'école est un lieu d'instruction, de construction de soi et de sa vie future.

Il faut donner à l'école les moyens d'un encadrement qui permette de prendre en compte les besoins et les aspirations des élèves, et de les intéresser à l'enseignement sans jamais en laisser au bord de la route. Les intéresser, cela veut dire aussi leur assurer le droit de choisir leur orientation plutôt que de la subir.

Recours sur le Financement de l'école privée

La loi Carle, votée le 28 septembre, contraint les mairies à financer la scolarité des enfants inscrits dans des établissements privés hors de la commune.

L'article 1 propose de maintenir cette obligation financière de la commune de résidence vis-à-vis des écoles privées, tout en l'encadrant précisément, en lui fixant les mêmes règles que celles en vigueur dans le public.

Si les parents parviennent à montrer que "la capacité d'accueil" de leur commune de résidence est insuffisante, s'ils ont une "obligation professionnelle", si l'enfant a "des raisons médicales" ou si un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans cette autre commune, la municipalité de résidence devra financer la scolarisation privée.

Si la commune refuse c'est le préfet qui arbitrerá les litiges, passant ainsi au dessus de l'autorité des maires et remettant en cause la libre administration des collectivités locales.

Après les députés communistes, apparentés et du Parti de gauche, plus d'une soixantaine de députés du groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche ont décidé de saisir le Conseil Constitutionnel.



Taxe d'habitation: Sassenage change les règles pour faire payer les plus humbles !



En décidant de s'attaquer à la règle des abattements à la base, la majorité de droite au Conseil municipal de Sassenage a voulu frapper un grand coup contre le porte-monnaie, de tous les foyers fiscaux de moins de deux enfants qui ne sont pas exonérés.

Contrairement aux affirmations, les modifications d'abattements décidées après l'année 2003, pénalisent tous les foyers dégrévés (voir l'intervention de Michel Barrionuevo et ce que dit la loi, sur le site des élus communistes de Sassenage).

74% de foyers devront payer, une somme identique forfaitaire, quel que soit le type d'habitation du studio à la maison la plus luxueuse avec plus de 300m². Cette facture représentera, à minima: pour les personnes isolées ou en couple, la somme de 79€, et avec 1 enfant, la somme de 40€.

Malgré les protestations des élus du groupe de rassemblement de la gauche, la majorité municipale a entériné ces changements, faisant passer l'abattement à la base de 15% à seulement 5%, et augmentant celui pour personnes à charge de 10% à 15%. Une modification des taux aurait permis de répartir les rentrées supplémentaires pour la commune sur tous les foyers non exonérés ou dégrévés, sans que cette hausse ait des conséquences sur les parts que nous payons pour le département ou la Métro, par exemple.

Cette pratique est dans le droit fil de la revendication du Nouveau centre (le Maire de Sassenage est le Président départemental de ce parti), qui préconise, ni plus, ni moins, que la compensation de diminution de la Taxe professionnelle se fasse par l'augmentation de la CSG.



OUI aux défibrillateurs, NON aux panneaux !

Le dernier numéro de Sassenage en Pages, tente de justifier l'envahissement de panneaux publicitaires, à la seule finalité de doter notre commune de 5 défibrillateurs. Soyons clair, ces 5 appareils coûtent 10.000 euros et un contrat d'entretien de l'ordre de 2 500 euros par an, en faire l'acquisition, n'aurait pas ruiné les finances communales.

Les panneaux installés, même s'ils permettent la promotion des enseignes commerciales locales, ont enlaidi notre ville.

Ce choix, acté par décision du Maire, n'a pas été voté en Conseil municipal.

Cette façon d'agir, même si elle a été rendue possible, à la suite des pouvoirs votés par la majorité municipale, au début du mandat, est anti-démocratique.

Cette pollution visuelle est devenue une réalité vécue au quotidien, une insulte à notre cadre de vie !

Financement de la Protection sociale

Il manque à la Sécurité Sociale, 23,5 milliards! Ce n'est pas les dépenses qui ont augmenté, ce sont les recettes qui ont chuté.

Le chômage qui galope, les usines qui ferment, la récession, la spéculation financière appellent à des mesures de redressement équitables, durables et de nature à répondre réellement aux besoins des populations.

Les remboursements de médicaments, l'augmentation du forfait hospitalier aggravent la situation des malades et freinent l'accès aux soins. Les communistes proposent la mise en place de cotisations sur les revenus purement financiers des entreprises, sur la base des taux actuels cette mesure rapporterait 71,7 milliards.

Sur une base de revenus financiers 2008 de 268,3 milliards d'euros, nous dégagerions: 35,1 milliards pour la maladie (au taux de 13,1%); 22,2 milliards pour la retraite (au taux de 8,3%); 14,4 milliards pour la famille (au taux de 5,4%).

Ceci dégage de quoi compenser le déficit de la protection sociale globale et de quoi mener une politique sociale active. Cela contribue, dans le même temps, à réorienter l'activité économique vers la production de richesses réelles non spéculatives.



La Poste

Stop aux jeux de dupes : un référendum s'impose !

Plus de 2,1 millions de personnes viennent de participer à la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste. Cette mobilisation est un immense succès ! Son résultat est sans appel : les français ne veulent pas que la Poste soit privatisée.

Le gouvernement semble avoir eu connaissance des résultats puisque depuis samedi 3 octobre se multiplient des réactions honteuses, des réactions qui insultent la démocratie.

Il n'y a pas de cas où le changement de statut et l'ouverture du capital d'une entreprise publique n'aient abouti, tôt ou tard, à sa privatisation complète.

Maintenant le gouvernement doit prendre la mesure de l'exigence populaire exprimée. Stop aux jeux de dupes. Stop aux arguties juridiques ! Le PCF renouvelle sa demande au Président de la République et au Premier Ministre d'organisation d'un référendum. Ils ont tous les pouvoirs de le faire. En attendant que cette mesure soit prise, le projet de loi doit être sans délai retiré de l'agenda parlementaire. Les communistes continuent à se mobiliser pour porter cette exigence. Ils appellent dès à présent la population à s'investir dans toutes les initiatives que proposera le comité national contre la privatisation de la Poste.

Vie des Sites:

Peu de sites ont un tel niveau de fréquentation.

Nous vous encourageons, à continuer vos visites. Merci !

Le site des Elus communistes de Sassenage :

<http://pagesperso-orange.fr/m.barrio>

A une influence dépassant largement le cadre de notre commune, exemple: le 23/09/2009, 1021 visites, évaluation moyenne à 300 pages/jour.

Le blog, complémentaire au site:

<http://eluspcfssassenage.over-blog.com>

quand à lui dépasse les 24 000 visiteurs